GROUPE 11 FONGICIDE

FBN Pyraclostrobin 250 EC

Fongicide à large spectre pour usage dans les céréales, le maïs, les légumineuses à gousses comestibles (sous-groupe de culture 6-A), les haricots et pois sans gousses consommés verts (sous-groupe de culture 6-B), les haricots et pois secs sans gousses (sous-groupe de culture 6-C incluant légumineuses à grains comme pois chiches, lentilles, pois secs de grande culture), le soja, les pommes de terre, les betteraves à sucre, le lin, le tournesol, le colza, le canola, le canola de type *Brassica juncea*, la moutarde (oléagineux et condiment), les pâturins, les fétuques et le ray-grass cultivés pour la semence et la luzerne cultivée pour la production de semences (au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans la région de la Rivière de la paix en Colombie-Britannique) et fléole

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: Pyraclostrobine 250 g/L

N° D'HOMOLOGATION : 34864 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

En cas d'urgence médicale (humains ou animaux), contacter Rocky Mountain Poison Control au 1-866-767-5041.

En cas d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident), contacter CHEMTREC au 1-800-424-9300 (Amérique du Nord) ou au 1-703-527-3887 (international).

CONTENU NET: 1 L à Vrac

Farmer's Business Network Canada Inc. PO Box 5607 High River, Alberta Canada T1V1M7 1-844-200-FARM (3276)

INFORMATION GÉNÉRALE

Cet emballage de **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** contient 250 g/L de concentré émulsifiable (EC). La matière active du **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** fait partie des strobilurines, une famille de fongicides. Celles-ci sont des dérivés synthétiques d'une substance antifongique naturelle.

Le FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC a un effet protecteur car il empêche la germination des spores et un effet curatif et éradicatif car il inhibe la croissance du mycélium et la sporulation du champignon sur la surface foliaire. Bien que le FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC peut être appliqué avant ou après l'infection, une meilleure suppression des maladies est obtenue lorsque le FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC est utilisé de façon préventive dans le cadre d'un programme de pulvérisation planifié et employé d'alternance avec d'autres fongicides.

MODE D'EMPLOI (Consulter les sections spécifiques à chaque culture ou groupe de culture) Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276) pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Appliquer les taux recommandées du FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC tel que mentionné dans les tableaux des taux et de la période d'application ci-dessous. Appliquer le FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC avec un équipement de pulvérisation terrestre ou aérienne. L'équipement devrait être vérifié réqulièrement pour un ajustement adéquat.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Tableau des taux d'application pour les céréales (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)

Culture	Maladie	Taux d'application* (L/ha)
Blé	Rouille des feuilles (<i>Puccinia recondita</i>)	0,3 - 0,6
	Tache auréolée (Pyrenophora tritici-repentis)	
	Tache septorienne (Septoria tritici ou Leptosphaeria nodorum)	

	Tache helminthosporienne (Cochliobolus sativus) Rouille jaune (Puccinia striiformis) Blanc (Erysiphe graminis f. sp. tritici)	0,4 - 0,6
Orge	Rayure réticulée (Pyrenophora teres)	0,3 - 0,6
	Tache helminthosporienne (Cochliobolus sativus)	0,4 - 0,6
	Rouille jaune (<i>Puccinia striiformis</i>)	
	Rhyncosporiose (Rhynchosporium secalis)	
Seigle	Rouille brune (Puccinia recondita)	0,3 - 0,6
	Blanc (Erysiphe graminis f. sp. secalis)	0,4 - 0,6
Avoine	Rouille couronnée (Puccinia coronata)	0,3 - 0,4

^{*}NE PAS appliquer plus de 0,4 L/ha par épandage aérien.



Maladies foliaires chez les céréales

Afin d'optimiser le rendement des céréales, il est primordial de protéger la feuille étendard contre les maladies. Par conséquent, la meilleure période pour faire un seul traitement de **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** est tout juste après l'émergence de la feuille étendard (SD 37 à 39).

Dans la gamme de taux indiquée, employer le taux plus élevée pour obtenir une protection prolongée et un potentiel de rendement maximum. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours plus tard avec un fongicide ayant un mode d'action différent et qui est homologué pour supprimer ou réprimer la même maladie sur la même culture.

Tableau des taux d'application pour les pois et haricots sans gousses secs ou consommés verts (incluant le soja) (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)

Culture*	Maladie	Taux d'application** (L/ha)
Lentilles	Anthracnose (Colletotrichum spp.) Ascochytose (Ascochyta spp.)	0,4
Pois secs de grande culture	Brûlure ascochytique (<i>Mycosphaerella spp.</i>) Blanc (<i>Erysiphe spp.</i>)	0,4
	Rouille du soja (Phakopsora pachyrhizi)	0,4 - 0,6
Haricots secs Phaseolus, spp.	Anthracnose (Colletotrichum spp.) Blanc (Erysiphe spp.) Rouille (Uromyces spp.)	0,4
	Rouille du soja (Phakopsora pachyrhizi)	0,4 - 06
Haricots secs Vigna spp.	Anthracnose (Colletotrichum spp.) Brûlure ascochytique (Mycosphaerella spp.) Blanc (Erysiphe spp.) Rouille (Uromyces spp.)	0,4
	Rouille du soja (Phakopsora pachyrhizi)	0,4 - 0,6
Haricots secs Lupinus spp.	Brûlure ascochytique (<i>Mycosphaerella spp.</i>) Blanc (<i>Erysiphe spp.</i>)	0,4
	Rouille du soja (Phakopsora pachyrhizi)	0,4 - 0,6
Fèveroles à petits grains	Brûlure ascochytique (<i>Mycosphaerella spp.</i>) Blanc (<i>Erysiphe spp.</i>)	0,4
	Rouille du soja (Phakopsora pachyrhizi)	0,4 - 0,6
Soja	Tache ocellée (Cercospora sojina) Rouille du soja (Phakopsora pachyrhizi)	0,4 - 0,6
Sous-groupe de cultures 6-A : Légumineuses à gousses comestibles	Tache angulaire (Phaeoisariopsis griseola)	0,4

Culture*	Maladie	Taux d'application** (L/ha)
Sous-groupe de cultures 6-B : Haricots et pois sans gousses consommés verts	Brûlure ascochytique (<i>Mycosphaerella spp.</i>) Rouille (<i>Uromyces spp.</i>) Ascochytose (<i>Ascochyta spp.</i>) Rouille du soja (<i>Phakopsora pachyrhizi</i>)	0,4 - 0,6

^{*}Liste détaillée des cultures :

Sous-groupe de culture 6-A: Légumineuses à gousses comestibles - Haricot (*Phaseolus* spp.) (incluant haricot d'Espagne, haricot mange-tout et haricot jaune); dolique (*Vigna* spp.) (incluant dolique asperge, haricot kilomètre, haricot à longue cosse, haricot papillon); pois sabre; pois (*Pisum* spp.) (incluant pois nain, pois (*Pisum* spp.), pois mange-tout et pois sugar snap); pois cajan; soja (semences immatures), haricot-sabre.

Sous-groupe de culture 6-B: Haricots et pois sans gousses consommés verts - Haricot (*Phaseolus* spp.); (incluant graine verte de haricot de Lima); gourgane (graine verte); dolique (*Vigna* spp.) (incluant dolique à œil noir); pois (*Pisum* spp.) (incluant petit pois, pois potager et pois vert); pois cajan.

Sous-groupe de culture 6-C: Haricots et pois secs sans gousses (sauf le soja) - Cultivars de haricots secs (*Lupinus* spp.) (incluant graine de lupin, lupin doux, lupin blanc et lupin blanc doux); haricot (*Phaseolus* spp.) (incluant haricot de grande culture, haricot rognon, haricot de Lima (sec), petit haricot rond blanc, haricot Pinto et haricot Tépary); dolique (*Vigna* spp.); (incluant haricot adzuki, dolique à ceil noir, dolique mongette, haricot papillon, haricot mungo, haricot velu, haricot riz); gourgane (sèche); pois chiche, guar; dolique d'Égypte, lentille; pois (*Pisum* spp.) (incluant pois de grande culture); pois cajan.

**NE PAS appliquer plus de 0,4 L/ha par épandage aérien.

Appliquer le **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** au début de la floraison OU à l'apparition des symptômes des maladies les plus agressives (p. ex. l'anthracnose chez les lentilles). Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent et qui est homologué pour supprimer ou réprimer la même maladie sur la même culture. L'anthracnose chez les lentilles et la rouille chez le soja progressent toutes deux rapidement une fois établie, ainsi un dépistage hâtif est une condition essentielle au succès de n'importe quel programme fongicide.

Le MODE D'ÉMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Farmer's Business Network Canada, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Farmer's Business Network Canada, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée. Pois secs de grande culture (Terrestre, Aérienne et Pivot ou par Aspersion Irrigation)

Culture Maladie Taux d'application (L/ha)

Appliquer le FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC au début de la floraison OU à l'apparition des symptômes des maladies les plus agressives (p. ex. du mildiou chez le pois secs). Le mildiou se développe rapidement (une fois établi) dans le pois secs ainsi une identification hâtive est primordiale pour garantir le succès de tout programme de fongicides. Le FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC ne réprimera pas une infection systémique de mildiou (transmise par la semence ou le sol) chez le pois sec par contre il aidera à gérer les infections secondaires sur le feuillage, les tiges et les gousses afin de maintenir le rendement lors de conditions favorables à la maladie.

Maximum d'une application par culture par année.

Intervalle avant la récolte : 30 jours



Pois Chiche (Application Terrestre et Aérienne)

Culture	Maladie	Taux d'application*
Pois chiches	Ascochytose (Ascochyta rabiei.)	Mélange en réservoir du FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC à un taux de 0,4 - 0,6 L/ha avec le fongicide LANCE ^{MD} WDG à 0,36 – 0,42 kg/ha. Ne pas appliquer au moyen d'un système d'irrigation par pivot ou aspersion.

Appliquer le **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** et le Fongicide LANCE WDG tel que spécifié ci-dessus au début de la floraison OU à l'apparition des symptômes des maladies les plus agressives (p. ex. l'ascochytose chez les pois chiches). Intervalle de réapplication 7-14 jours.

L'ascochytose chez les pois chiches progresse rapidement une fois établie, ainsi un dépistage hâtif est une condition essentielle au succès de n'importe quel programme fongicide.

NE PAS effectuer d'applications consécutives de ce mélange en réservoir. Faire une rotation pour au moins une application avec un fongicide ayant un mode d'action différent de celui du Groupe 7 et du Groupe 11. Si la maladie persiste ou si les conditions sont favorables au développement de la maladie, appliquer une autre application du **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** avec le fongicide LANCE WDG.

Ne pas appliquer au moyen d'un système d'irrigation par pivot ou aspersion.

*NE PAS appliquer plus de 0,4 L/ha par épandage aérien.

Tableau des taux d'application pour la pomme de terre (Application terrestre et aérienne)

Culture	Maladie	Intervalle entre les traitements	Taux d'application (L/ha)
Pomme de terre	Brûlure alternarienne (Alternaria solani)	7 à 14 jours	0,45 - 0,67
	Mildiou (Phytophthora infestans)	5 à 7 jours	0,45 - 0,67

Les applications du **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** pour la suppression de la brûlure alternarienne (*Alternaria solani*) et du mildiou (*Phytophthora infestans*) devraient débuter avant la fermeture des rangs ou lorsque les conditions deviennent favorables au développement de la maladie (quel que soit celle qui survient en premier).

Dans la gamme de taux indiquée, utiliser les plus fortes taux du FBN Pyraclostrobine 250 EC dans des conditions propices à une forte pression de la maladie.

Afin de réduire la sélection de souches de champignons moins sensibles, pour la suppression de la brûlure alternarienne, il est recommandé de ne pas faire plus d'une (1) application du FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC avant d'alterner avec un fongicide ayant un mode d'action différent au minimum pour l'application suivante. Pour la suppression du mildiou, ne pas faire plus d'une application du FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC avant d'alterner avec un fongicide ayant un mode d'action différent. Ne pas faire plus de trois (3) applications du FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC par année.

Tableau des taux d'application pour le maïs (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)

Culture	Maladie	Taux d'application* (L/ha)
Maïs (de grande culture, sucré, à éclater, de semences)	Rouille commune (Puccinia sorghi) Tache grise (Cercospora zeae-maydis)	0,4 - 0,6

^{*}NE PAS appliquer plus de 0,4 L/ha par épandage aérien.

Pour obtenir une suppression optimale des maladies, commencer les applications du **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** avant le développement de la maladie. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent et qui est homologué pour supprimer ou réprimer le rouille commune ou la maladie des taches grises sur le maïs. Dans la gamme de taux indiquée, employer le taux la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque les conditions sont propices à une forte pression de la maladie.

Tableau des taux d'application pour la betterave à sucre (Application terrestre et irrigation par pivot ou aspersion)

Culture	Maladie	Taux d'application (L/ha)
Betterave à sucre	Tache cercosporéenne (Cercospora beticola) Blanc (Erysiphe betae)	0,67 - 0,9

Appliquer le **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** à l'apparition de la maladie pour supprimer la tache cercosporéenne et le blanc. Dans la gamme de taux indiquée, employer le taux la plus élevée lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent et qui est homologué pour supprimer ou réprimer le tache cercosporéenne, blanc de la betterave à sucre.

Tableau des taux d'application pour les graminées cultivées pour la semence (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)

Culture	Maladie	Taux d'application* (L/ha)
Pâturins, fétuques et ray-grass cultivés pour la semence	Rouille brune et noire (Puccinia recondita et Puccinia graminis) Blanc (Erysiphe graminis) (Répression)	0,4 - 0,67

^{*}NE PAS appliquer plus de 0,4 L/ha par épandage aérien.

Pour obtenir une suppression optimale de la maladie, commencer les applications avant le développement de la maladie. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 14 à 21 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent et qui est homologué pour supprimer ou réprimer la même maladie sur la même culture. Dans la gamme de taux indiquée, employer le taux la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque les conditions sont propices à une forte pression de la maladie.

Tableau des taux d'application pour la luzerne (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)

La luzerne cultivée pour la production de semences au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans la région de la Rivière de la paix en Colombie-Britannique

Culture	Maladie	Taux d'application (L/ha)
La luzerne cultivée pour la production de semences	Tache commune (Pseudopeziza medicaginis)	0,4

Pour obtenir une suppression optimale de la maladie, appliquer le **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** au début de la floraison (10 à 30% de fleurs) ou à l'apparition de la maladie. Ne pas faire plus d'une application par année.

Tableau des taux d'application pour le colza, le canola, le canola de type de *Brassica juncea*, la moutarde (oléagineux et condiment) (terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)

Culture	Maladie	Taux d'application (L/ha)
Colza, canola, canola de type de Brassica juncea, moutarde (oléagineux et condiment)	Alternariose (Alternaria brassicae and Alternaria. raphani) Jambe noire (Leptosphaeria maculans)	0,3 - 0,4

Ne pas faire plus de deux (2) applications par année.

Maladies foliaires

Appliquer le **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** pour supprimer la jambe noire au stade 2 à 6 feuilles (rosette). Appliquer le **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** à un taux de 0,3 à 0,4 L/ha pour supprimer l'alternariose au stade 20-50% de floraison jusqu'au début de la formation des siliques (90% de floraison) du canola. Dans la gamme de taux indiquée, utiliser le taux la plus élevée pour obtenir une protection prolongée avec un avantage maximal sur le rendement. Les applications au stade 20 à 50% de floraison réprimeront de l'alternariose tandis que les applications au stade début formation des siliques permettra de supprimer l'alternariose.

Mélanges en réservoir de fongicides pour le canola

Le FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC peut être mélangé en réservoir avec le Fongicide LANCE WDG à un taux de 350 g/ha au stade de 20 à 50% de floraison pour supprimer la pourriture de la tige (*Sclerotinia sclerotiorum*) et réprimer l'alternariose (*Alternaria brassicae* et *A. raphani*). Intervalle de réapplication de 7 à 14 jours. Ce mélange en réservoir fournira un mode d'action multiple contre la maladie et une gestion de la résistance au fongicide.

Culture	Maladie	Taux
		d'application
		(L/ha)

Mélanges en réservoir d'herbicides pour le canola

Le **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** peut être mélangé en réservoir avec les herbicides suivants pour le canola aux taux et période d'applications homologuées :

L'herbicide POAST^{MD} ULTRA Liquide Émulsifiable chez le canola

L'herbicide Liberty^{MD} (150 SN ou 200 SN) chez le canola tolérant au glufosinate d'ammonium (par exemple le canola LibertyLink^{MD})

Les herbicides glyphosate homologués chez le canola tolérant au glyphosate (par exemple Roundup MD Ready)

Ne pas appliquer au moyen d'un système d'irrigation par pivot ou aspersion.

Consultez l'étiquette des produits associés lors du mélange en réservoir pour les espèces de mauvaises herbes éliminées, les taux, les périodes d'application, les restrictions de rotation, les restrictions pour l'intervalle de pâturage et le mode d'emploi et les précautions.

Tableau des taux d'application pour les tournesols (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)

Culture	Maladie	Taux d'application (L/ha)
Tournesols	Rouille (<i>Puccinia helianthi</i>) Suppression	0,4

Maladies foliaires chez les tournesols

Pour obtenir une répression optimale de la maladie, appliquer le **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** avant le développement de la maladie. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent et qui est homologué pour être utilisé pour contrôler ou réprimer la rouille sur le tournesol.

Tableau des taux d'application pour le lin (incluant les variétés à faible teneur en acide linolénique) (Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)

Culture	Maladie	Taux d'application (L/ha)
Lin (incluant les variétés à faible teneur en acide linolénique)	Pasmo (Septoria linicola)	0,3 – 0,4

Appliquer le **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** au stade de mi-floraison (7 à 10 jours après l'initiation de la floraison). Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 10 à 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent et qui est homologué pour être utilisé pour supprimer ou réprimer la pasmo sur le lin. Utiliser le taux plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque les conditions climatiques prévues sont propices à un niveau critique de maladie. Ne pas faire plus deux applications par année du **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** ou de tout d'autres fongicides à base de strobilurine.

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Farmer's Business Network Canada, Inc. dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Farmer's Business Network Canada, Inc. n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Fléole (Terrestre et Aérienne)

Culture	Maladie	Taux d'application (L/ha)
Fléole	Taches en bande (<i>Cercosporidium graminis</i>) Helminthosporiose de la fléole (<i>Drechslera phlei</i>) Tacheture ocellée (<i>Cladosporium phlei</i>)	0,4 à 0,67

Pour obtenir une suppression optimale des maladies, commencer les applications avant le développement de la maladie. Dans la gamme de taux indiquée. Employer le taux la plus élevée lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie, effectuer un deuxième traitement 14 jours après avec un fongicide ayant un mode d'action différent et qui est homologué pour supprimer ou réprimer les taches en bande, l'helminthosporiose de la fléole et le tacheture ocellée. Dans le cas, où il n'y aurait pas d'autre choix de fongicide homologué pour les maladies spécifiques à traiter et dans un objectif de gestion de la résistance, le nombre maximal de traitement est limité à un.

*NE PAS appliquer plus de 0,4 L/ha par épandage aérien.

Application terrestre

Appliquer le **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** en respectant les taux et la période d'application énumérées (spécifiques aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 100 L/ha sur les céréales, le soja, les légumineuses, le maïs, la luzerne, les graminées cultivées pour la semence et le lin et 200 L/ha sur les pommes de terre et les betteraves à sucre. S'assurer de recouvrir complètement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buses relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Épandage par chimigation

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Effectuer les applications SANS utiliser de canon surélevé.

Application par voie aérienne

Appliquer le **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** en respectant les taux et la période d'application énumérées (spécifiques aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 50 L/ha. S'assurer de recouvrir soigneusement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buses relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides

par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-844-200-FARM (3276). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Irrigation par pivot ou aspersion

Préparation du pulvérisateur : La citerne chimique et le système d'injecteur devraient être nettoyés soigneusement. Rincez le système avec de l'eau propre.

Directives d'application: Appliquez le **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** en respectant les taux et périodes décrites ci-haut. Seuls les produits homologués pour une application l'irrigation par pivot ou aspersion peuvent être mélangés en réservoir avec le **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC**.

Mises en garde concernant l'utilisation pour les applications par aspersion

- Appliquez ce produit seulement via des systèmes d'irrigation par aspersion en hauteur incluant pivot central et qui ont les buses faibles perte de charges. Ne pas appliquer ce produit par l'intermédiaire de tout autre système d'irrigation.
- Ajoutez ce produit au réservoir d'approvisionnement de pesticides contenant une quantité d'eau appropriée pour maintenir un débit continu par l'équipement d'injection. Dans les systèmes en mouvement continu, injectez le mélange produit-eau de façon constante, appliquez le taux à l'acre sur l'étiquette pour cette culture. Ne pas dépasser 0,64 cm (1/4) pouce (63 500 litres) à l'hectare. Dans les systèmes stationnaires ou en mouvement non continu, injectez le mélange produit-eau dans les 15-30 dernières minutes de chaque préparation allouant suffisamment de temps pour chacun des pesticides requis d'être appliqué par toutes les extrémités d'asperseur et au taux recommandée sur l'étiquette pour cette culture. Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent cause une distribution non uniforme et/ou favorise la dérive au-delà de la zone ciblée pour le traitement. Des dommages à la culture, un manque d'efficacité ou des résidus de pesticide illégaux dans la culture peuvent résulter d'une distribution non uniforme de l'eau traitée. Un recouvrement complet du feuillage est nécessaire pour obtenir une bonne suppression. Une agitation vigoureuse devrait être maintenue pendant toute la durée de l'application.
- Le système doit renfermer une soupape de contrôle fonctionnelle, une soupape sous vide de sûreté et un drain à faible pression correctement localisé sur la ligne d'irrigation afin de prévenir une contamination de la source d'eau suite à un reflux.
- La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre une soupape de sûreté fonctionnelle à fermeture automatique rapide afin d'empêcher l'écoulement de liquide retournant vers la pompe à injection.
- La canalisation d'injection de pesticide doit aussi comprendre, une soupape solénoïde fonctionnelle normalement fermée située du côté de l'entrée de la pompe à injection et reliée au système d'enclenchement afin d'empêcher le liquide d'être retiré du réservoir d'approvisionnement lorsque le système d'irrigation est fermé soit automatiquement ou manuellement.
- Le système doit inclure des contrôles d'enclenchement fonctionnels qui ferment automatiquement la pompe à injection de pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête.

- La ligne d'irrigation ou la pompe à eau doit comprendre un interrupteur de pression fonctionnel qui arrêtera le moteur de la pompe à eau lorsque la pression de l'eau régresse jusqu'au niveau où la distribution de pesticides est affectée négativement.
- Les systèmes doivent utiliser une pompe avec un compteur, tel une pompe à injection à pression positive (par exemple, pompe à membrane) conçue efficacement et fabriquée avec des matériaux qui sont compatibles avec des pesticides et pouvant s'adapter à un système d'enclenchement.
- Accordez suffisamment de temps aux pesticides pour qu'ils soient évacués par l'intermédiaire de toutes les lignes et tous les embouts avant d'arrêter l'eau d'irrigation. Une personne compétente au niveau des systèmes de chimigation et responsable de ces opérations ou sous la supervision de la personne responsable, devra arrêter le système et faire les ajustements nécessaires lorsqu'un besoin survient.
- Ne pas brancher un système d'irrigation utilisé pour une application de pesticide à un système d'eau public à moins que les mesures de sécurité pour les systèmes d'eau publics recommandées sur l'étiquette de pesticide soient en vigueur.
- Ne pas appliquer par chimigation si la zone à traiter est dans une distance de 100 mètres d'un quartier résidentiel ou d'un parc.

Instructions spécifiques pour les systèmes d'eau publics

- Par système d'eau public on entend un système pour l'approvisionnement des conduites d'eau du citoyen pour consommation humaine si de tels systèmes possèdent au moins 15 services de connections ou desservent sur une base régulière une moyenne d'au moins 25 individus quotidiennement et au minimum pendant 60 jours au cours de l'année.
- Les systèmes de chimigation branchés aux systèmes d'eau publics doivent inclure un clapet fonctionnel anti-retour (RPZ) pour zone de pression réduite ou un équivalent fonctionnel dans la ligne d'approvisionnement en eau en amont du point d'introduction des pesticides. Comme alternative au RPZ, l'eau du système d'eau public devrait être déchargée dans une citerne de réserve avant l'introduction de pesticide. Il devrait y avoir une séparation physique complète (rupture d'air) entre la fin de la sortie de la canalisation de remplissage et l'extrémité ou une jante d'écoulement de la citerne de réserve au moins deux fois le diamètre intérieur de la canalisation de remplissage.
- La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre une soupape de sûreté fonctionnelle à fermeture automatique rapide afin d'empêcher l'écoulement de liquide retournant vers la pompe à injection.
- La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre, une soupape solénoïde fonctionnelle normalement fermée située du côté de l'entrée de la pompe à injection et reliée au système d'enclenchement afin d'empêcher le liquide d'être retiré du réservoir d'approvisionnement lorsque le système d'irrigation est fermé soit automatiquement ou manuellement.
- Le système doit inclure des contrôles d'enclenchement fonctionnels qui ferment automatiquement la pompe à injection de pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête ou dans le cas où il n'y aurait pas de pompe à eau, lorsque la pression de l'eau régresse jusqu'au niveau où la distribution de pesticides est affectée négativement.
- Les systèmes doivent utiliser une pompe avec un compteur, tel une pompe à injection à pression positive (par exemple, pompe à membrane) conçue efficacement et fabriquée avec des matériaux qui sont compatibles avec des pesticides et pouvant s'adapter à un système d'enclenchement.

Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent est favorable à une dérive au-delà de la zone prévue du traitement.

Restrictions

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat ou lorsqu'il y a des rafales de vent. **NE PAS** sur-pulvériser les habitats terrestres ou aquatiques non ciblés. **NE PAS** contaminer des habitats aquatiques, au moment de nettoyer et de rincer l'équipement de pulvérisation ou les contenants.

Adjuvants

Ne pas utiliser d'additifs et d'adjuvants à moins que spécifié autrement.

ZONES TAMPONS SANS PULVÉRISATION

Une zone tampon sans pulvérisation N'EST PAS requise pour les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons sans pulvérisation spécifiées dans le tabléau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'application	Culture		pulvé	tampons s risation (en ses pour la	mètres)	d'un:
			Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitat estuarien/ marin d'une profondeur de :	
			Moins de 1	Plus de 1 m	Moins de 1	Plus de 1 m
Pulvérisateur agricole* et chimigation	Céréales (blé, orge, seigle, avoine), légumineuses, légumineuses à graines comestibles, soja, maïs, graminées cultivées pour la semence, tournesol, lin, luzerne (pour la semence), colza, canola, moutarde, fléole		5	1	1	1
	Pommes de terre, bett	eraves à sucre	10	3	1	1
Aérienne	Colza, canola, moutarde, luzerne (pour la production de semence)	Voilure fixe et voilure tournante	80	10	1	1
	Céréales (blé, orge, seigle, avoine) légumineuses, légumineuses à graines comestibles, soja, maïs, tournesol, lin, graminées cultivées pour la semence, fléole	Voilure fixe et voilure tournante	95	10	3	1
	Pommes de terre (brûlure alternarienne)	Voilure fixe et voilure tournante	275	30	10	10
	Pommes de terre (mildiou)	Voilure fixe et voilure tournante	325	30	10	10

Lorsque les mélanges en cuve sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon sans pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification de l'ASAE) précisé sur les étiquettes des produits d'association.

Les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Web Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Mode d'action

La pyraclostrobine, la matière active du **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC**, fait partie du groupe des inhibiteurs de la respiration, classés comme des Inhibiteurs de la Quinone Extérieure (IQe)

ou ayant le site cible des fongicides du groupe 11.

Gestion de la résistance

Aux fins de la gestion de la résistance, le **FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC** contient un fongicide appartenant au groupe 11. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à FBN Pyraclostrobin 250 EC et à d'autres fongicides du groupe 11. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le FBN Pyraclostrobin 250 EC ou d'autres fongicides du même groupe 11 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Ne pas appliquer plus que le nombre maximal prescrit de pulvérisations totales et de pulvérisations consécutives de FBN Pyraclostrobine 250 EC ou d'autres fongicides du même groupe au cours d'une année.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Farmer's Business Network Canada, Inc. en présence d'une baisse possible de sensibilité à FBN Pyraclostrobin 250 EC chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Farmer's Business Network Canada, Inc. au 1-844-200-FARM (3276).

MÉLANGE

- 1. Nettoyer le réservoir du pulvérisateur en respectant les recommandations relatives au nettoyage retrouvées sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
- 2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débuter l'agitation.
- 3. Ajouter au réservoir la quantité requise du produit d'association, si permis.
- 4. Ajouter au réservoir la quantité requise du FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC.
- 5. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
- **6.** Après usage, nettoyer le réservoir du pulvérisateur.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

- Restrictions pour les rotations de culture : Les cultures énumérées sur l'étiquette du FBN Pyraclostrobin 250 EC peuvent être semées tout de suite après la dernière application. Toutes les autres cultures peuvent être semées 14 jours après la dernière application.
- 2. Intervalle avant la récolte et limitation pour l'application :

Culture	Intervalle entre l'application et la récolte (jours)	Nombre maximal d'applications par année	Nombre maximal d'applications consécutives
Orge, avoine,	Appliquer au plus	2	1
seigle et blé	tard à la fin de la floraison		
Haricot secs (Phaseolus, Vigna et Lupinus spp.) féveroles à petits grains, lentilles, pois secs de grande culture	30	2	1
Colza, canola, canola de type Brassica juncea, moutarde (oléagineux et condiment), tournesol, lin	21	2	1
Pois chiches	30	2	1
Pâturins, fétuques et ray-grass cultivés pour la semence	14	2	1
Maïs	7	2	1

Culture	Intervalle entre l'application et la récolte (jours)	Nombre maximal d'applications par année	Nombre maximal d'applications consécutives
Légumineuses à gousses comestibles	7	2	1
Pommes de terre	3	3	1
Soja	21	2	1
Haricots et pois sans gousses consommés verts	7	2	1
Betteraves à sucre	7	4	1
Fléole	14	2	1

3. NE PAS servir la luzerne récoltée ou le fourrage comme aliment pour le bétail. Toutes les autres cultures peuvent être utilisées comme pâturage ou servir d'aliment pour le bétail. NE PAS faire paître le bétail dans les cultures de mais traitées dans les 6 jours suivant la dernière application.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

MISES EN GARDE

- 1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- 2. Fatal ou nocif si avalé.
- 3. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- 4. Bien se laver après la manipulation et avant de manger, boire ou fumer.

5. Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou écran facial) pendant le mélange et le chargement. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors de l'application. Les gants ne sont pas requis pendant l'application à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé.

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'application.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

- 6. Pendant les applications, utiliser une cabine fermée assurant une barrière physique et une protection respiratoire (c'est-à-dire filtration des poussières et du brouillard et/ou dispositif de filtration des gaz et des vapeurs). La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche tout contact entre ce dernier et les pesticides à l'extérieur de la cabine.
- 7. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de les réutiliser.
- 8. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage.
- 9. Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.
- 10. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.
- 11. Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du

nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

12. **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la réspiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTSTOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Le patient devrait être traité selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits inutilisés et indésirables

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Tous les autres produits mentionnés sont des marques de commerce ou des marques déposées de leurs fabricants respectifs.

FBN PYRACLOSTROBIN 250 EC

Fongicide à large spectre pour usage dans les céréales, le maïs, les légumineuses à gousses comestibles (sous-groupe de culture 6-A), les haricots et pois sans gousses consommés verts (sous-groupe de culture 6-B), les haricots et pois secs sans gousses (sous-groupe de culture 6-C incluant légumineuses à grains comme pois chiches, lentilles, pois secs de grande culture), le soja, les pommes de terre, les betteraves à sucre, le lin, le tournesol, le colza, le canola, le canola de type *Brassica juncea*, la moutarde (oléagineux et condiment), les pâturins, les fétuques et le ray-grass cultivés pour la semence et la luzerne cultivée pour la production de semences (au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et dans la région de la Rivière de la paix en Colombie-Britannique) et fléole

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF: Pyraclostrobine 250 g/L

N° D'HOMOLOGATION : 34864 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

En cas d'urgence médicale (humains ou animaux), contacter Rocky Mountain Poison Control au 1-866-767-5041.

En cas d'urgence chimique (déversement, fuite, incendie ou accident), contacter CHEMTREC au 1-800-424-9300 (Amérique du Nord) ou au 1-703-527-3887 (international).

CONTENU NET: 1L à Vrac

Farmer's Business Network Canada Inc. PO Box 5607 High River, Alberta Canada T1V1M7 1-844-200-FARM (3276)

MISES EN GARDE

- GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- 2. Fatal ou nocif si avalé.
- 3. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
- 4. Bien se laver après la manipulation et avant de manger, boire ou fumer.
- 5. Porter une combinaison par-dessus d'une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations. De plus, porter des lunettes de protection (lunettes de sécurité ou écran facial) pendant le mélange et le chargement. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors de l'application. Les gants ne sont pas requis pendant l'application à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé.

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'application.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

- 6. Pendant les applications, utiliser une cabine fermée assurant une barrière physique et une protection respiratoire (c'est-à-dire filtration des poussières et du brouillard et/ou dispositif de filtration des gaz et des vapeurs). La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche tout contact entre ce dernier et les pesticides à l'extérieur de la cabine.
- 7. Si les vêtements sont contaminés, les enlever et les laver séparément avant de les réutiliser.
- 8. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après usage.
- 9. Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation ou vers des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

- 10. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.
- 11. Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.
- **12. NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques. Observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit contient une matière active et des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et

lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTSTOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Le patient devrait être traité selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Élimination des produits inutilisés et indésirables

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

